

*Monsieur Bernard REYNÈS*  
Candidat aux élections législatives de Juin 2022  
2 Cours Carnot  
13160 CHATEAURENARD

Chateaurénard, le 05 Juin 2022

*Monsieur Stéphane PAGLIA*  
*Président*  
*CCI du Pays d'Arles*  
*13200 ARLES*

Nos Réf: BR/LS 06.2022

Monsieur le Président,

Je fais suite à la lettre ouverte que vous avez adressée aux candidates et candidats aux élections législatives. J'ai pris bonne note de votre engagement de permettre à notre pays de relancer notre économie et de favoriser sa réindustrialisation.

De mon côté je m'engage à poursuivre l'action que je mène depuis de nombreuses années pour défendre et développer le commerce de proximité.

D'abord en tant que Maire : création d'un parking souterrain, d'un poste de manager de centre-ville à Chateaurénard, ce qui était une première pour une commune de 15 000 habitants.

Puis en tant que député j'ai présidé durant un mandat le groupe de travail sur le commerce de proximité et à ce jour, je suis vice-président de l'association nationale Centre-Ville en Mouvement.

Je veux continuer à œuvrer en faveur du commerce de proximité qui est, et doit rester, l'élément central de l'animation et de la vie de nos cœurs de villes et villages. Pour cela je souhaite pouvoir m'appuyer sur le triptyque mairie, association des commerçants et chambre de commerce et d'industrie qui est essentiel pour soutenir le commerce de proximité.

Il devient urgent de répondre aux difficultés de recrutement que rencontrent les entrepreneurs sur le court et moyen terme. Que ce soit pour recruter des cadres ou des experts, pour accueillir des apprentis, pour attirer et loger des saisonniers.

Pour cela il faut agir au niveau de la formation des jeunes et des adultes afin qu'elle corresponde au mieux aux besoins des entreprises. Il faut donc privilégier une

formation qui se révèle particulièrement efficace avec une finalité directement professionnelle.

A ce titre il faut développer massivement l'apprentissage qui ne doit plus être considéré comme une voie de garage. L'apprentissage doit contribuer significativement à accroître la qualification de la population active comme l'illustrent les exemples allemand et suisse. La réindustrialisation de la France ne pourra se faire qu'avec une main d'œuvre qualifiée. Et pour cela il faut rendre l'apprentissage attractif pour les entreprises, pour les jeunes, mobiliser les lycées professionnels en faveur de l'apprentissage, confier l'enseignement professionnel aux Régions pour être au plus près des entreprises.

Enfin, il faut diminuer la taxation des entreprises. La France détient le triste record européen d'imposition des entreprises. Selon la Banque mondiale les entreprises françaises ont un taux moyen d'imposition total (charges sociales, impôt sur les sociétés, impôt de production) de 60,7% des bénéfices commerciaux, soit 20 points de plus que la moyenne européenne, 2 fois plus que le Royaume Uni. Il convient donc entre autres de :

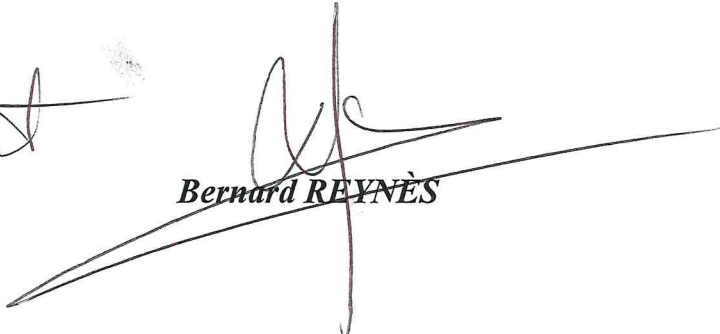
- Diminuer l'impôt de production
- Diminuer de 25 Milliards d'euros les charges patronales, cette baisse étant financée par un plan de réduction de la dépense publique
- Exonérer entièrement de droits de succession la transmission d'une entreprise familiale

Je conclurai en précisant que je suis défavorable à l'absorption des communes du Pays d'Arles dans la Métropole Aix Marseille et qu'il est indispensable de conserver notre Chambre de Commerce et d'Industrie à cette échelle afin qu'elle continue à œuvrer au plus près et dans l'intérêt des entreprises de ce territoire.

En vous souhaitant bonne réception de la présente,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

*Très cordialement*

  
**Bernard REYNÈS**